

Enseignant(e) de Formation Musicale et d'Eveil

INTITULÉ DU POSTE

Enseignant(e) de Formation Musicale et d'Eveil Musical : Temps non complet, à raison de 6/20^{ème}

STRUCTURE D'ACCUEIL

La communauté de communes Cingal – Suisse Normande regroupe 41 communes et compte un total de 23 365 habitants.

Elle a la compétence culture au travers de la gestion d'une école de musique.

L'école de musique intercommunale de la Cingal Suisse Normande, est un établissement agréé par l'Etat.

Elle compte actuellement 8 enseignants et accueille environ 100 élèves sur différents sites d'enseignement : **Barbery, Boulon, Bretteville sur Laize, Cauvicourt et Thury-Harcourt-le-Hom.**

MISSIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité du responsable de l'école de musique, l'agent travaillera en collaboration avec les autres enseignants de l'école de musique et aura pour mission principale l'enseignement de cours de formation musicale et d'éveil musical sur les différents sites définis selon les inscriptions.

Il/elle assurera les principales missions suivantes :

- Enseigner la Formation Musicale et l'Eveil Musical
- Animer les trois classes des « Nos Tout Petits » avec le Jardin d'enfants (3/4 ans), l'Éveil Musical (5/6 ans) et le parcours découverte (7/8ans)
- Contribuer aux projets culturels et artistiques de la structure
- Préparer les cours de Formation Musicale et d'Eveil Musical
- Assurer le suivi des études de ses élèves
- Contribuer au développement de la structure
- Participer à des réunions de travail
- Être force de proposition en participant à l'élaboration du projet pédagogique et du projet d'établissement
- Assurer le rayonnement de la structure
- Intervenir en milieu scolaire pour la création de projets autour de la musique
- Intervenir dans les RPE (Relais Petite Enfance) de Thury-Harcourt-le-Hom et Gouvix

PROFIL RECHERCHÉ

Diplôme d'Etat d'Assistant d'Enseignement Artistique Spécialisé de la spécialité (D.E.)

Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant (DUMI)

Diplôme d'Etudes Musicales (D.E.M.) ou Diplôme National d'Orientation Professionnelle (D.N.O.P.)

Diplôme du MAI (Music Academy International), anciennement CMCM

Les différents diplômes peuvent être en cours d'obtention sur présentation d'un justificatif d'inscription aux sessions de formations ou d'examens

SAVOIR

Expérience de la pratique musicale d'ensemble (direction, arrangements)

Disposer d'une bonne culture musicale générale

Pratiquer à titre personnel et professionnel la spécialité exercée

Connaître l'évolution de l'organisation des études dispensées en conservatoires ou dans les écoles voisines

Posséder des connaissances élémentaires en musicologie

Maitriser des connaissances approfondies en Formation Musicale

S'informer et avoir les premières bases en psycho pédagogie musicale de l'enfant

Posséder un bon niveau de déchiffrage instrumental

SAVOIR-FAIRE

Direction d'ensemble instrumental et/ou vocal

Savoir accompagner à l'instrument un groupe de musiciens ou de chanteurs

Maitriser sa spécialité et faire preuve d'ouverture face aux courants et répertoires musicaux

Appliquer et coordonner ses programmes avec ceux de l'équipe et avec le projet d'établissement (en cours d'écriture)

Conseiller les élèves et les accompagner dans leur(s) choix

Être pédagogue et savoir adapter sa pédagogie en fonction des publics concernés

Concevoir et planifier la mise en œuvre de projets pluridisciplinaires maitrisant l'intégration de ceux-ci (transdisciplinarité) par un processus d'interdisciplinarité (capacité d'analyse de synthèse)

Chercher de nouvelles approches pédagogiques afin d'enrichir l'apprentissage des élèves

Participer à des formations de sa spécialité ou en cohérence avec un projet professionnel qui tendra à développer la structure d'enseignement

SAVOIR-ÊTRE

Sens aigu du service public et respect du fonctionnement (lien hiérarchique, procédures...)

Respect de la déontologie de l'enseignement

Devoir de réserve et obéissance à l'autorité

Savoir prendre des initiatives tout en rendant compte

Savoir travailler en équipe

Avoir le sens du contact

Être à l'écoute des besoins des élèves ou des familles
Savoir se remettre en question
Savoir travailler en collaboration
Avoir un esprit d'entraide et de solidarité
Faire preuve d'une grande disponibilité, flexibilité en autonomie

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Poste basé sur les sites suivants : Barbery, Boulon, Bretteville-sur-Laize et Thury-Harcourt-le-Hom.
Temps de travail : Temps non complet, à raison de 6/20^{ème}
Recrutement par voie contractuelle possible
Salaire basé sur la grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale : catégorie B, grade d'Assistant d'Enseignement Artistique Principal 1^{ère} classe
Avantage : CNAS, participation au contrat santé labellisé et au contrat groupe prévoyance
Poste à pourvoir au 01/09/2026

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Nicolas LEDUC
Responsable de l'école de musique
Tél. : 02 31 79 00 03 ou 06 76 80 47 45
Mail : ecoledemusique@cingal-suisse-normande.fr

CANDIDATURES

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de :

Monsieur Le Président
Communauté de Communes Cingal – Suisse Normande
4 Rue Docteur Gourdin
14 220 THURY-HARCOURT-LE-HOM

Et à envoyer de préférence par courriel à :

l.tillon@cingal-suisse-normande.fr